



RÉGION ACADÉMIQUE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



ENTREE EN MOREA (MODULE DE REPREPARATION A L'EXAMEN)

Vous devez transmettre à votre établissement les documents suivants :

- Une lettre de motivation (+ *autorisation parentale pour les candidats mineurs*)
- 2 copies du relevé de notes du BAC
- Le livret scolaire
- 2 copies des bulletins de terminale : 1^{er} - 2^{ème} et 3^{ème} trimestres
- 2 copies du certificat individuel de participation à la journée Défense Citoyenneté
- 2 copies de la carte d'identité ou du passeport en cours de validité
- 2 copies du justificatif d'adresse (factures d'électricité, d'eau ou de téléphone)
- 2 copies de l'attestation d'assurance
- 1 copie de l'avis d'imposition 2016 sur le revenu de 2015, avec le nombre d'enfants à charge
- 1 photo d'identité